https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6060



Déclaration de la FSU au Comité technique académique 6 octobre 2020

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA) (ex-CTA) -



Date de mise en ligne : mardi 6 octobre 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

Déclaration de la FSU au Comité technique académique 6 octobre 2020

La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration du besoin accru de service public.

La rentrée scolaire dans le contexte épidémique que connaît le pays n'a pu se faire que par l'engagement professionnel et le sens aigu des responsabilités qui sont les leurs de tous les personnels de l'éducation, à tous les niveaux, quels que soient leurs métiers, partout sur le territoire, que ce soit dans les établissements, mais aussi dans les rectorats et les directions des services départementaux. Sa réussite, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques du ministre, est d'abord et surtout le fruit du travail des collègues, de tous les collègues. Jamais une rentrée scolaire n'a été aussi anxiogène du fait des protocoles allégés malgré une nouvelle progression de l'épidémie. Dans le contexte actuel de grande défiance envers la parole publique, il y a besoin de clarté et transparence en direction des personnels, mais aussi des élèves et de leurs parents : transparence sur la situation sanitaire, les contaminations, sur les procédures mises en œuvre dans les établissements. Nous avons besoin de consignes claires, compréhensibles, visibles et les plus anticipées possible car après quelques semaines, les personnels connaissent déjà un état de fatigue et une tension extrême inégalés en cette période de l'année. (...)

Pour lire la déclaration dans son intégralité :

https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Déclaration de la FSU au CTA du 6 octobre 2020

Copyright © SNES Dijon Page 2/2